



Atout Soleil, un mécénat territorialisé face à la crise sanitaire

L'opération de mécénat Atout Soleil de l'association GPMA (Groupement Prévoyance Maladie Accident) et de l'assureur Generali, lancée en 2007, qui soutient des associations aux projets innovants en faveur d'un public fragilisé se réinvente. Naturellement, au regard du contexte sanitaire actuel, Atout Soleil a décidé de valoriser et de soutenir des associations locales qui accompagnent les personnes fragiles face au COVID-19 sur les territoires de Lyon, Amiens et Nantes. Les mardis solidaires d'Atout Soleil sont lancés. 5 associations par ville, en cours d'identification grâce à l'appui et la force du maillage territorial des réseaux commerciaux de Generali, le partenaire assureur historique de GPMA, seront récompensées et recevront un prix de 5 000 euros début décembre 2020 un mardi !

D'autre part, GPMA envoie actuellement des kits sanitaires aux personnes vulnérables, les personnes âgées, malades ou fragiles en prenant appui sur les réseaux commerciaux Generali. Ces envois sont également prévus pour les lauréats d'Atout Soleil de 2017, 2018 et 2019 ainsi que pour les partenaires associatifs récurrents de GPMA (la CAMI sport et cancer, les Blouses Roses, l'Envol...).

Entretien avec Jean-Marc Darras, Secrétaire GPMA et à l'origine d'Atout Soleil...

Atout Soleil se réinvente, pourquoi ?

Cela fait 42 ans que je suis dans le monde professionnel et jamais je n'avais vécu un choc aussi violent que cette crise sanitaire. Il était donc évident pour GPMA de réinventer Atout Soleil et de s'adapter au contexte qui va engendrer une profonde crise économique. Il nous a paru important d'ajouter encore plus de proximité à Atout Soleil en créant les mardis solidaires, des événements locaux proches du réseau de notre partenaire Generali. Notre soutien, ces dernières semaines, à Trip Bike Café, la distribution gratuite de petits déjeuners aux soignants, nous a convaincus de mettre en avant des entités œuvrant pour les personnes fragiles face au Covid-19.

Comment allez-vous aider les associations et comment identifiez-vous leurs initiatives dans la lutte contre le coronavirus ?

Les financements publics pour les associations ne sont pas extensibles. Cela fait partie du rôle de GPMA d'aider ces associations. Dans le contexte actuel qui fragilise encore plus ces associations, il nous a paru essentiel d'être encore plus présents localement. Nous allons distribuer 75 000 euros à 15 associations situées à Amiens, Nantes et Lyon. 5 000 euros par association, ce n'est pas neutre et cela peut beaucoup les aider. L'idée est de mettre en avant des projets peu médiatisés afin de les valoriser et de les soutenir sur le terrain. Les mardis solidaires vont également renforcer les liens entre associations, l'une des marques de fabrique d'Atout Soleil.

Quel est l'accueil de votre opération de distribution de kits sanitaires ?

L'opération débute juste. Nous sommes partis pour distribuer 23 000 kits, des sacoches avec quatre masques et du gel. Nous avons déjà annoncé la distribution de ces kits aux lauréats Atout Soleil 2017, 2018 et 2019 et les retours sont très positifs. Les associations nous disent que c'est concret, pratique, utile et nécessaire. Le réseau salarié de Generali va dès maintenant distribuer, en local, ces kits à des personnes vulnérables qui les entourent et je pense vraiment que cette approche pragmatique fera des heureux. C'est le sens de notre démarche.

Quel est le bilan général d'Atout Soleil depuis 13 ans ?

En 13 ans, nous avons versé 1,9 millions d'euros de dotation aux associations. 178 ont été récompensées. Je retiens comme bilan la force du collectif générée par Atout Soleil, l'énergie des personnes qui animent les associations, la variété des initiatives. Beaucoup d'associations lauréates existent encore aujourd'hui et je crois pouvoir dire que nous avons été un bon « booster » et que nous avons permis à certaines de s'inscrire dans la durée. Atout Soleil a réussi à évoluer avec son temps sur des thématiques différentes selon les périodes. Je retiens enfin l'implication forte de nos réseaux qui nous a permis d'identifier les associations et de les soutenir. Sans ces réseaux, sans des parrains qui font corps avec les associations quotidiennement, Atout Soleil n'existerait pas.

La forme initiale d'Atout Soleil à savoir aider des associations qui opèrent pour des publics fragilisés comme l'aide à la parentalité en 2019, sera-t-elle reconduite en 2021 ?

C'est un peu trop tôt pour le dire. Le covid-19 a bouleversé beaucoup de concepts. Nous tirerons le bilan des Mardis Solidaires et nous prendrons une décision. Atout Soleil est ancré dans nos réseaux. Cela sera à notre Conseil d'Administration et à mon successeur de prendre cette décision.

Vous partez à la retraite, Thierry Gaudeaux vous remplacera très prochainement. Quel est votre meilleur souvenir « solidaire GPMA » ?

C'est un souvenir pluriel. A l'issue de chaque soirée Atout Soleil qui récompense les lauréats, je ressors avec de l'énergie pour l'année. Le dynamisme de chaque association procure en moi beaucoup d'émotions. Elles sont des exemples de motivation, d'abnégation, d'implication. Je continuerai pendant ma retraite à m'engager.



Jean-Marc Darras, accroupi à gauche

Il a dit :

Thierry Gaudeaux : « *Je suis fier de prendre la succession de Jean-Marc Darras qui a insufflé dans toutes les actions menées par l'association GPMA un vif élan solidaire. Atout Soleil est une opération de mécénat originale, à l'image de GPMA et de son partenaire Generali. Les mardis solidaires d'Atout Soleil apportent une réponse locale et pragmatique aux besoins sanitaires et sociaux spécifiques liés au coronavirus. Je souhaite m'inscrire dans l'état d'esprit pionnier d'Atout Soleil et continuer à soutenir concrètement les associations qui accompagnent les personnes fragilisées.* »

A propos de l'association GPMA

GPMA, Groupement Prévoyance Maladie Accident, créé en 1977, est une association Loi 1901 qui s'attache à faire vivre des valeurs d'entraide, d'accompagnement et de solidarité pour le compte de ses 400 000 adhérents (GPMA dispose d'un fonds d'entraide destiné à ses adhérents en situation de précarité). Si sa vocation est de souscrire des contrats collectifs de type groupe ouvert en prévoyance auprès de son partenaire assureur Generali, sa raison d'être s'illustre, au-delà du contrat d'assurance, dans le soutien récurrent d'associations accompagnant des personnes en situation de fragilité. L'opération Atout Soleil, initiée en 2007 avec son partenaire Generali, en est l'une des manifestations les plus emblématiques.

À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 12,3 milliards d'euros en 2018. Generali France s'appuie sur plus de 9 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 7,6 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 400 000 entreprises clientes.